



## Problème d'assurance - Constat

Par **No Happy**, le **13/08/2018** à **20:01**

Bonjour,

J'aimerais savoir si vous pouvez m'aider. Voici mon problème.

Je suis employé, étudiant en alternance, dans une société de bateau. Vendredi, j'ai dû aller chercher un bateau à 10 km de ma société. Les véhicules de société étant pris, on m'a demandé de prendre mon véhicule personnel pour aller chercher le bateau. Je suis donc allé le chercher mais sur la route, la remorque s'est décrochée et a fini sa course dans les barrières de la mairie. La remorque est au dessus de 750 kg (PTAC 3,5 t). Elle est immatriculée par ma société. Mon véhicule n'a aucun dégât, par contre la remorque et le bateau, oui, et les barrières de la mairie également.

Que dois-je faire dans le constat ? A savoir que je n'ai pas mon permis remorque et, ne voulant pas être le responsable de ce sinistre. L'accident c'est passé sur mes heures de travail.

Pouvez vous m'aider ?

Merci.

Cordialement,

Par **Visiteur**, le **13/08/2018** à **20:47**

On commence en général par BONJOUR...

Votre employeur vous a missionné pour cette tâche et doit prendre ses responsabilités.

Par **No Happy**, le **13/08/2018** à **20:53**

Bonsoir,\*

excusez moi mais la je suis dans mes pensées depuis vendredi et je ne fais plus attention...

Oui c'est ce que je pensais mais certaine personne m'ont dit (dont mon assureur qui n'a pas ouvert de dossier sur ce sinistre) m'a dit que même si celui ci m'a donné cette mission que cela ne changeait rien... Et que dois je mettre sur le constat ? Uniquement la remorque au nom de ma société ? et Mon véhicule ? Comment mentionné sur le constat que c'était un

ordre donné ?

A savoir aussi que je suis étudiant en "Alternance".

Par **Visiteur**, le **13/08/2018** à **21:11**

Étiez vous assuré pour des "exceptions" professionnelles comme celle-ci?

Par **No Happy**, le **13/08/2018** à **21:30**

non et pas de permis remorque